

# Mémoire des saints anges gardiens, le 2 octobre

Les croyants peuvent s'appuyer sur l'aide des anges pour se tourner vers leur Seigneur. Ainsi à chaque eucharistie, à la fin de la préface de la prière eucharistique, l'Église se joint aux anges et aux saints pour chanter d'une seule voix le Dieu trois fois saint et proclamer sa gloire. On peut aussi invoquer leur assistance (cf. CEC 335). La mémoire des anges gardiens le 2 octobre rappelle ainsi leur présence fraternelle auprès des croyants.

Dieu est le « *créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible* » (Symbole de Nicée Constantinople). Selon la Tradition, les anges sont des créatures spirituelles et non corporelles. Invoquer les anges est donc d'abord l'occasion de rappeler que « *Dieu a tout ensemble, dès le commencement des temps, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde terrestre ; puis la créature humaine qui tient des deux, composée qu'elle est d'esprit et de corps* » (n° 327 du Catéchisme de l'Église catholique – CEC -, rappelant la profession de foi du 4<sup>ème</sup> concile du Latran).

Et s'il n'existe pas de culte des anges comme on parle du culte des saints, les anges sont bien présents dans la liturgie chrétienne. Ainsi à chaque eucharistie, à la fin de la préface, l'assemblée est invitée à chanter « *avec les anges et tous les saints* » la louange du Seigneur et à proclamer « *d'une seule voix* » sa sainteté ; cette invitation aide à réaliser que toute célébration anticipe et même fait participer à la liturgie du Ciel, celle qui est constamment célébrée par les anges. De plus, au-delà de ce signe à déchiffrer qui renvoie à la présence habituelle des anges dans la liturgie, l'Église « *fête plus particulièrement la mémoire de certains anges (saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël, les anges gardiens)* » (CEC 335).

La fête des saints Michel, Gabriel et Raphaël, archanges le 29 septembre rappelle l'essentiel de la vocation des anges : contempler la splendeur de la face de Dieu et chanter sans cesse sa louange. C'est aussi la raison d'être de la création et la mission primordiale de l'Église, qui s'exprime notamment dans la préface des anges.

## Préface des anges : *La gloire de Dieu célébrée par les anges*

Vraiment, il est juste et bon pour ta gloire et notre salut de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu, Seigneur, Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant.

Oui il est bon de te chanter pour les archanges et les anges, car c'est ta perfection et ta gloire que rejoint notre louange lorsqu'elle honore ces créatures spirituelles, et leur splendeur manifeste combien tu es grand et surpasses tous les êtres par le Christ, notre Seigneur.

Par lui, la multitude des anges célèbre ta grandeur : dans l'allégresse d'une même adoration, laisse-nous joindre nos voix à leur louange pour chanter et proclamer : *Saint ! Saint ! Saint, le Seigneur...*

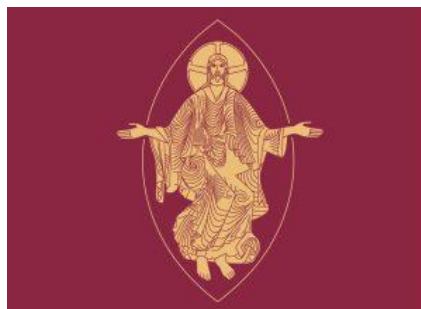
Pour sa part, la mémoire des anges gardiens le 2 octobre insiste sur un autre aspect de la vocation des anges. Ainsi dès l'Ancien Testament, les anges protègent et guident les patriarches. On chante dans le [psaume 90](#) : « *Dieu donne mission à ses anges de te garder sur tous tes chemins. Ils te porteront sur leurs mains pour que ton pied ne heurte les pierres* ». Cette mission de présence fraternelle aux côtés des croyants continue.

Ainsi comme on le lit dans le n° 336 du CEC, « du début de l'existence au trépas, la vie humaine entourée de leur garde et de leur [intercession](#) » et, ainsi « dès ici-bas, la vie chrétienne participe, dans la foi, à la société bienheureuse des anges et des hommes, unis en Dieu ». Le même numéro précise même que, pour cela, « "chaque fidèle a à ses côtés un [ange](#) comme protecteur et pasteur pour le conduire à la vie (S. Basile)" »

À vrai dire, la Bible ne parle pas expressément de cette catégorie d'anges et l'idée que chacune et chacun a son ange gardien pour le protéger se fonde en grande partie sur un unique verset de l'évangile : « *Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits, car, je vous le dis, leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père qui est aux cieux* » (Mat. 18-10). Même si la parole reste unique, son existence témoigne de ce que cette croyance selon laquelle chaque « petit » a un ange personnel circulait parmi les premiers chrétiens. La tradition l'a donc reprise et elle a contribué à ce que Paul V tienne à instituer pour toute l'Église une mémoire des anges gardiens en 1608.

Parce que Dieu envoie ses « *anges pour nous garder* », les croyants peuvent donc lui demander « *le bienfait de leur constante protection et la joie de vivre en leur compagnie pour toujours* » (prière d'ouverture). On peut espérer qu'en leur permettant d'expérimenter ce sentiment bienfaisant et cette joie, cette mémoire encourage ces croyants à inventer à leur tour une « présence fraternelle » concrète auprès des autres, à prendre soin d'eux. De même, il n'y a pas lieu d'opposer le désir de la protection de l'ange et la contemplation de Dieu. Comme le soulignait le pape François dans son [homélie du 2 octobre 2018](#), « *notre ange n'est pas seulement avec nous, il voit Dieu le Père. Il est en relation avec Lui. Il est le pont quotidien, de l'heure de notre lever à l'heure de notre coucher, qui nous accompagne et qui est en relation avec le Père et avec nous. L'ange est la porte quotidienne de la transcendance, de la rencontre avec le Père... parce qu'il regarde le Père, il connaît le chemin. N'oublions pas ces compagnons de route* »

SNPLS



## SAINTS ANGES GARDIENS

### Mémoire

*La vocation des anges est avant tout de contempler la splendeur de la face de Dieu et de chanter sans cesse sa louange. Mais, selon l'Écriture, le Seigneur leur a confié aussi la mission d'assurer près des hommes une présence fraternelle. C'est ce que nous rappelle la mémoire des anges gardiens.*

ANTIENNE D'OUVERTURE

cf. Dn 3, 58

Tous les anges du Seigneur, bénissez le Seigneur ;  
chantez sa louange et proclamez sa gloire, éternellement.

PRIÈRE

**S**eigneur Dieu, +  
dans ton admirable providence,  
tu envoies tes saints anges pour nous garder ; \*  
accorde à ceux qui te prient  
le bienfait de leur constante protection /  
et la joie de vivre en leur compagnie pour toujours.  
Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur, +  
qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit, /  
Dieu, pour les siècles des siècles.

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES

**A**ccepte, Seigneur, les offrandes que nous t'apportons  
en l'honneur de tes saints anges ; \*  
permets qu'ils veillent sans cesse à nos côtés, /  
afin que nous échappions aux dangers du présent  
et parvenions au bonheur de la vie éternelle.  
Par le Christ, notre Seigneur.

PRÉFACE (voir plus haut dans le texte de l'article)

ANTIENNE DE LA COMMUNION

cf. Ps 137, 1

Je te chante, mon Dieu,  
en présence des anges.

PRIÈRE APRES LA COMMUNION

**D**ans cet incomparable sacrement,  
tu nous as nourris, Seigneur, pour la vie éternelle ; \*  
guide-nous, par le secours des anges, /  
sur le chemin du salut et de la paix.  
Par le Christ, notre Seigneur.

(Extrait du Missel romain selon la traduction  
entrée en vigueur le 28 novembre 2021)